

Image not found or type unknown



controle alcoolemie.

Par **yoyoyo**, le **17/01/2020** à **01:40**

Bonjour Ma sœur vient d'être arrêté par la police et a été contrôlé à 0,02 mg d'alcool dans le sang de trop . après avoir rempli les papiers qu'il faut les policiers nous ont mis dehors et nous ont laissé dans la rue nous sommes dans le questionnement avait-il droit de nous laisser ? de ce que je connais de la loi il aurait dû nous mettre en garde à vue car personne ne pouvait venir me chercher quand es t-il des droits que nous avons? nous avons du attendre dans la nuit jusqu'à ce que son taux d'alcoolémie descende pour pouvoir prendre la route